

4-1-5 GESTION DES ADDICTIONS (TABAC, ALCOOL, MÉDICAMENTS, DROGUES)

TYPES D' ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	3
WEBOGRAPHIE	4

L'organisme public prévient et gère les addictions lorsque celles-ci sont de nature à affecter la santé physique et mentale des personnels
Objectif : Promouvoir et maintenir un degré élevé de bien être physique, mental et social (Iso 26000 article 6.4.6.1) ; maintenir, par la prévention, le bon état de santé de la population (Défi n°7 SNDD)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Mettre en œuvre un partenariat avec les acteurs du *Médico-social* et avec des associations
- Mettre en œuvre des actions de prévention (information, mise à disposition de ressources, organisation du travail)
- Réserver des espaces temps pour favoriser le lien social
- Mettre en relation l'individu et une structure de prise en charge
- Impliquer et accompagner les managers
- Repérer les situations d'isolement des personnes (absentéisme à divers événements collectifs organisés par l'organisme)

Cf. eGap - Gestion des addictions

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nombre de suivis individualisés
- Nombre d'actions de communication réalisées

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- CHSCT
- Communication
- Direction
- Managers
- Médico-social
- Partenaires externes spécialisés
- Personnels
- RH (formation)

AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Implication dans le développement local

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



Le site de l'Inserm [p.4]

Le site du Ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes [p.4]

 *DossierGrandAngle_addictions_mars-avril2014.pdf*

 *INRS_dossier_addictionEtTravail_2008.pdf*

Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail [p.4]

Le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé [p.4]

DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ

Code du travail

R3511-1: tabagisme

R4228-20 : interdiction de l'alcool sur le lieu de travail

R4228-21: interdiction de laisser entrer un salarié ivre

WEBOGRAPHIE

Le site de l'Inserm :

<http://www.inserm.fr/thematiques/neurosciences-sciences-cognitives-neurologie-psychiatrie/dossiers-d-information/addictions>

Le site du Ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes :

<http://www.sante.gouv.fr/addictions.html>

Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail :

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/intranetobject-accesparReference/Dossier%20Management%20SST/\\$File/visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/intranetobject-accesparReference/Dossier%20Management%20SST/$File/visu.html)

Le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé :

http://search.atomz.com/search/?sp_q=addictions&submit=Valider&sp-a=000a0c87-sp00000000&sp-t=inpes3.tpl.000a0c87